

---

# Communiqué



---

## Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail

**Pour publication immédiate**

2008/09/22

**Pour renseignements :** Mary Tucker  
Responsable des Communications  
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail  
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

### La CSSIAT enquête sur le décès d'un bûcheron

**Saint John, NB :** La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT) mène actuellement une enquête sur un accident mortel survenu pendant des travaux de bûcheronnage à Canterbury, dans lequel un travailleur de 46 ans a perdu la vie.

Le samedi 20 septembre, Stanley English coupait un arbre lorsqu'une branche morte qui était accrochée dans l'arbre est tombée sur sa tête. Il a été transporté à l'Hôpital de la vallée du Haut-Saint-Jean, mais il a immédiatement été transféré à l'Hôpital régional de Saint John. Il est décédé en soirée des suites d'un traumatisme crânien.

Des agents de la CSSIAT mènent une enquête pour déterminer s'il y a eu infraction à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et faire des recommandations en vue d'éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise.

### Au sujet de la CSSIAT

La CSSIAT administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Elle est engagée à prévenir les blessures subies au travail par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.